

A lire avant de partir

Ton vélo !

Te voilà l'heureux propriétaire d'un vélo électrique unique au monde ! Tu es prêt à parcourir des kilomètres de routes et chemins de la manière la plus vertueuse qui soit ! Mais comme un animal de compagnie, tu en es maintenant responsable. Tu ne dois pas l'abandonner sur la route des vacances, et bien garder en tête les choses qui vont suivre !

 La réglementation impose une vitesse maximale obtenue grâce à l'assistance électrique de 25 km/h. Tu peux bien entendu aller plus vite grâce à tes quadriceps musclés ! Mais ton vélo t'a été rendu équipé d'une assistance paramétrée pour se couper une fois cette vitesse atteinte.

« bili » ne pourra pas être tenue responsable des éventuelles modifications de paramétrages.

 Le port du casque est obligatoire à vélo pour les mineurs de moins de 12 ans. Cependant, tu vas peut-être atteindre grâce à ton vélo électrifié des vitesses que tu n'atteignais pas auparavant.

« bili » ne peut que te conseiller de t'équiper d'un casque à chaque utilisation de ton vélo.

 Dans le même ordre d'idée, ton vélo est désormais équipé d'une assistance électrique pour le meilleur et pour le pire ! Ta vitesse augmente, mais de fait, tes distances de freinage vont augmenter également. Il te faudra plus anticiper les dangers. Le moindre accident pourrait avoir des conséquences plus importantes que sur un vélo « musculaire ». A toi d'être vigilant à cela !

« bili » ne pourra être tenue responsable des accidents qui pourraient survenir à vélo.

 En cas de mauvaise utilisation du moteur, notamment lorsque l'on dépasse la puissance maximale qu'il peut fournir, le moteur peut s'abîmer de manière irrémédiable. Tout a été paramétré de manière à éviter cela !

« bili » ne pourra être tenue responsable d'une modification des paramètres d'utilisation, ou d'un mauvais usage du moteur.

A lire avant de partir

Ta batterie

Aussi magique soit-elle, l'électrification d'un vélo comporte quelques dangers liés pour la plupart à la batterie. Elle est composée de cellules Lithium-ion qui sont hautement inflammables. Quelques simples précautions permettent d'éviter tout problème. Ta batterie est paramétrée pour avoir une Longue Durée de Vie (1500 cycles de charge contre 500 en moyenne dans le commerce), mais cela n'empêche pas de l'utiliser correctement !

🔗 Lorsque tu n'utilises pas ton vélo pendant une longue période, il est important de bien laisser sa batterie chargée à environ 50%. Cela évite aux cellules de s'abîmer en étant entièrement chargées, ou entièrement déchargées. Ce conseil peut s'appliquer d'ailleurs à tout tes autres appareils à batterie.

🔗 Il n'est pas spécialement nécessaire de recharger ta batterie entièrement à chaque fois : il n'y a pas « d'effet mémoire » sur ta batterie, et le nombre de cycle de charge indiqué compte les charges complètes uniquement !

🔗 Ne pas laisser votre batterie en plein soleil ! Les cellules Li-on sont inflammables ! Les risques sont bien sûr atténués dans la pochette, mais privilégier des emplacements ombragés pour garer votre vélo ! Et vous pouvez aussi emmener la pochette batterie avec vous !

🔗 Comme pour tous vos appareils équipés d'une batterie, prévoyez au maximum de recharger votre batterie à température ambiante, en votre présence éveillée, et dans un lieu qui n'entrave pas votre circulation. En cas de choc sur la batterie, votre vigilance doit être décuplée.

🔗 Eviter au maximum de stocker dans la pochette batterie des objets métalliques (des clés par exemple...). Un court-circuit, c'est bête, et c'est vite arrivé !

🔗 Le stockage de la batterie doit s'effectuer idéalement dans un lieu protégé du soleil direct, loin de toute source de chaleur ou d'humidité. Le chaud et le froid extrême vont avoir un impact sur les cellules dont l'efficacité pourrait se trouver altérée.

🔗 Un chargeur vous est fourni avec votre VAE : veillez à n'utiliser que celui-ci. En cas de perte, prévoyez d'en commander un similaire. Tu peux aussi me contacter pour que je t'en fournisse un nouveau !

« bili » décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de la batterie, et ne saurait être tenue pour responsable des dégâts causés par un usage inadéquat. La garantie proposée ne peut être maintenue si une mauvaise utilisation est avérée.

A lire avant de partir

Quelques conseils

 Attention : tu dois bien allumer ta console numérique **avant** de monter sur le vélo et de commencer à pédaler ! Le moteur fonctionne à partir d'un capteur qui mesure la force exercée sur les pédales. Il faut que le paramétrage se fasse sans qu'il n'y ait aucun appui sur les dessus.

Si tu fais cela, le paramétrage sera faussé. Arrête-toi, éteints tout ! Et recommence dans le bon ordre !

 Tu es déjà sensibilisé au risque plus grand d'accidents en lien avec ta vitesse plus élevée. Tu peux garder en tête que l'assistance se coupe dès qu'il n'y a plus de force exercée sur les pédales ! Ton premier moyen pour freiner, c'est donc d'arrêter de pédaler !

 Certaines impressions de dysfonctionnement ne sont pas liées au moteur ou à la batterie : ne néglige pas l'entretien de ton vélo : des freins mal réglés, des pneus sous-gonflés, une chaîne et des pignons usés entraînent une moins grande efficacité du vélo. Mais sur un VAE, on se rend souvent moins compte de ce genre de problèmes que sur un vélo musculaire !

« bili » t'a rendu ton vélo avec quelques réglages effectués, mais (sauf exception) sans réaliser les entretiens et réparations qui sont parfois nécessaires au bon fonctionnement du vélo. Tu peux les faire toi-même : il existe de nombreux tuto pour apprendre à bien régler et entretenir son vélo. Ou bien contacter un réparateur à proximité !

 Votre indicateur de batterie va rester stable longtemps au début de la décharge, puis perdra ses barres relativement rapidement. Tu peux parcourir 40 km sans perdre la moindre barre d'énergie sur la console. Et perdre ensuite le reste des barres en 20 km ! Les réglages sont normalement effectués pour limiter cela, mais c'est tout à fait normal et lié aux courbes de tension des batteries.

 En cas de problème avec ta batterie, n'hésites pas à me contacter. Même une fois ta garantie dépassée ! Il y a de nombreuses petites causes qui peuvent créer une micro défaillance sans que cela ne soit grave ! Un accumulateur peut s'avérer défaillant par exemple. Cela peut arriver et la garantie est là pour ça.

 Au fur et à mesure de l'utilisation de ta batterie, sa capacité va baisser. C'est tout à fait normal ! Mais cela prendra un bon bout de temps ! Cependant, ta batterie s'usera : c'est irrémédiable ! Ne la jette pas ! Tu peux me la rapporter pour un test et un recyclage des accumulateurs. Il est possible de la reconditionner pour que la batterie reparte pour un tour. Ou de t'en créer une nouvelle pour que tes aventures à vélo continuent ! Cela n'impacte pas le moteur qui peut très bien rester fonctionnel !

 Il est important de vérifier le serrage des différents éléments du vélo de temps à autre, notamment au début de l'utilisation. Tout a été serré convenablement lors de l'installation, mais les vibrations desserrent tout petit à petit ! Et tous les éléments qui composent ton vélo électrique sont soumis à des charges plus fortes que sur un vélo « musculaire ». La chaîne est particulièrement sensible et doit être changée plus souvent.

A lire avant de partir

 Le moteur peut lui aussi avoir quelques problèmes. Mais rien d'irréparable généralement !

Des bruits anormaux peuvent survenir ! Ou il peut y avoir un peu de jeu sur le moteur. Il ne s'agit généralement que de petits défauts de serrage. Cependant, quelques éléments du moteur peuvent s'abîmer après quelques milliers de kilomètres. Cela peut se changer ! Pour mémoire, tous les composants du moteur et de la batterie sont disponibles en pièces détachées pour un prix souvent dérisoire. C'est précisément pour cela que « BL » utilise ces moteurs et ces composants, afin que ton vélo ait la plus longue durée de vie possible, et la plus grande utilisation !

A lire avant de partir

Le pourquoi de bili

Le projet de bili est de vous encourager à considérer votre vélo à assistance comme principal vecteur de mobilité.

Il est né d'une sensibilité particulière au respect de l'environnement, et à une préoccupation grandissante au dérèglement climatique.

La plupart de nos trajets du quotidien se font avec très peu d'affaires, et sur de très courtes distances.

Pourquoi dès lors utiliser un monstre de plusieurs tonnes ? Un déplacement en voiture coûte économiquement en moyenne 36€ pour 100 km. Avec un coût écologique moyen de 9,5 kg de Co2 pour la même distance... 2 tonnes de Co2 en moyenne sont imputables au transport en voiture pour chaque français.

C'est là que les VAE interviennent !

Leur empreintes carbone est quasi-nulle. Ils permettent d'augmenter le rayon d'action dans un temps donné, mais de manière décarbonée. Ils « effacent » les côtes et reliefs, transportent plus d'affaires qu'avec un vélo classique.

Par exemple : en roulant à 25 km/h, vous pouvez faire plus de 6 km en 15 minutes / plus de 8 km en 20 minutes / 12,5 km en 30 minutes... Cela donne sûrement des idées pour aller faire ses courses, ou pour aller au travail au quotidien !

En habitant à 10 Km de son travail, quelqu'un qui prendrait son vélo pour s'y rendre, seulement la moitié de l'année, économiserait plus de 800€. Et éviterait ainsi l'émission de 220 kg de Co2 ! De quoi faire réfléchir !

On peut voyager avec en le couplant à l'utilisation du train pour des vacances bas carbone !

Ne jetez pas votre batterie ou votre vélo si il y a un problème ! On peut tout récupérer, tout changer ou tout recycler dessus !

